

TRIBUNAT.

DISCOURS

PRONONCÉ.

PAR FRÉVILLE,

Sur la Motion relative au Gouvernement  
héréditaire.

Séance extraordinaire du 10 Floréal an 12.

CITOYENS TRIBUNS,

JE ne devois, ni solliciter votre attention, ni  
me promettre votre indulgence, s'il étoit possible qu'à  
l'instant où je parois à cette tribune on me supposât